

# Décrets, arrêtés, circulaires

## TEXTES GÉNÉRAUX

### MINISTÈRE DE L'EUROPE ET DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

**Arrêté du 4 novembre 2024 fixant le nombre de postes offerts aux concours externe et interne pour le recrutement dans le grade de secrétaire des systèmes d'information et de communication de 2<sup>e</sup> classe au titre de l'année 2025**

NOR : EAEA2428250A

Par arrêté du ministre de l'Europe et des affaires étrangères en date du 4 novembre 2024, le nombre total de postes offerts aux concours externe et interne pour le recrutement dans le grade de secrétaire des systèmes d'information et de communication, au titre de l'année 2025, est fixé à 8. Ces postes sont répartis de la manière suivante :

- concours externe : 5 postes ;
- concours interne : 3 postes.

Tout renseignement peut être obtenu auprès du bureau des concours et examens professionnels, aux adresses électroniques : [concours.bureau@diplomatie.gouv.fr](mailto:concours.bureau@diplomatie.gouv.fr) ou [info.drh@diplomatie.gouv.fr](mailto:info.drh@diplomatie.gouv.fr) et sur le site internet <http://www.diplomatie.gouv.fr>